RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00730
Numéro SIREN : 835 049 412
Nom ou dénomination : ACCORIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/031437

SARL ACCORIS
69680 CHASSIEU

Copie certifiée conforme à l'original

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 000		30 000	30 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	62 779	44 926	17 853	25 442	7 589-	29.83-
	Autres immobilisations corporelles	4 550	987	3 563	478	3 086	645.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 250		2 250	2 250		
	Total II	99 579	45 913	53 666	58 170	4 504-	7.74-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	97 648		97 648	17 290	80 358	464.76
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	271 386		271 386	484 121	212 735-	43.94-
	Autres créances	50 129		50 129	26 756	23 373	87.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	287 373		287 373	255 011	32 362	12.69
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 261		1 261	1 590	329-	20.70-
	Total III	707 798		707 798	784 769	76 971-	9.81-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	807 377	45 913	761 464	842 939	81 475-	9.67-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 250
(3) Dont à plus d'un an

SARL ACCORIS
69680 CHASSIEU

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	192 717	101 082	91 635	90.65
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 174	183 269	79 096-	43.16-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	307 891	295 351	12 540	4.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	57 092	75 034	17 943-	23.91-
	Concours bancaires courants	162	243	81-	33.31-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 955	249 218	57 263-	22.98-
	Dettes fiscales et sociales	95 492	142 937	47 445-	33.19-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	108 872	80 155	28 717	35.83
	Total IV	453 573	547 587	94 015-	17.17-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	761 464	842 939	81 475-	9.67-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	410 882	495 739		

SARL ACCORIS
69680 CHASSIEU

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	350		350	12 115	11 765-	97.11-
Production vendue de services	878 973		878 973	1 149 439	270 466-	23.53-
Chiffre d'affaires NET	879 323		879 323	1 161 554	282 231-	24.30-
Production stockée			80 358	17 290	63 068	364.76
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 329	500	2 829	565.84
Autres produits			11	325	315-	96.65-
Total des Produits d'exploitation (I)			963 021	1 179 670	216 648-	18.37-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			160 753	282 455	121 702-	43.09-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			427 491	480 745	53 254-	11.08-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 726	2 252	1 474	65.45
Salaires et traitements			150 028	102 195	47 833	46.81
Charges sociales			56 005	39 338	16 667	42.37
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 975	17 077	1 898	11.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			109	10	99	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			817 087	924 071	106 984-	11.58-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			145 934	255 598	109 664-	42.90-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SARL ACCORIS
69680 CHASSIEU

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 060	1 057	4	0.34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 060	1 057	4	0.34
2. Résultat financier (V-VI)	1 060-	1 057-	4-	0.34-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 874	254 541	109 668-	43.08-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135		135	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	135		135	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	135-		135-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 565	71 272	30 707-	43.08-
Total des produits (I+III+V+VII)	963 021	1 179 670	216 648-	18.37-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	858 848	996 400	137 553-	13.80-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 174	183 269	79 096-	43.16-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	17 197	25 008		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 761 463.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 879 323.05 Euros et dégageant un bénéfice de 104 173.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	52 079		10 700
Matériel de transport			2 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	779		1 068
TOTAL	52 858		14 471
Prêts, autres immobilisations financières	2 250		
TOTAL	2 250		
TOTAL GENERAL	85 108		14 471

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 000	30 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 779	62 779
Matériel de transport			2 704	2 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 846	1 846
TOTAL			67 329	67 329
Prêts, autres immobilisations financières			2 250	2 250
TOTAL			2 250	2 250
TOTAL GENERAL			99 579	99 579

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 637	18 289		44 926
Matériel de transport		218		218
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	301	468		769
TOTAL	26 938	18 975		45 913
TOTAL GENERAL	26 938	18 975		45 913

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	18 289				
Matériel de transport	218				
Matériel de bureau informatique mobilier	468				
TOTAL	18 975				
TOTAL GENERAL	18 975				

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 250	2 250	
Autres créances clients	271 386	271 386	
Impôts sur les bénéfices	25 755	25 755	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 261	24 261	
Débiteurs divers	113	113	
Charges constatées d'avance	1 261	1 261	
TOTAL	325 026	325 026	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162	162		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	57 092	14 401	40 940	1 751
Fournisseurs et comptes rattachés	191 955	191 955		
Personnel et comptes rattachés	24 685	24 685		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 286	14 286		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 831	53 831		
Autres impôts taxes et assimilés	2 690	2 690		
Produits constatés d'avance	108 872	108 872		
TOTAL	453 573	410 882	40 940	1 751
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 943			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 704
Autres créances	113
Total	21 817

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 359
Dettes fiscales et sociales	21 378
Total	26 899

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 261
Total	1 261
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	108 872
Total	108 872

ACCORIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social à 69680 CHASSIEU (Rhône)
10, Rue Ampère

R.C.S. LYON B 835 049 412

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2021

Messieurs,

I/ OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice, ainsi que nos propositions d'affectation de ses résultats

II/ ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

1°/ Commentaires sur les comptes

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 879 323 euros contre 1 161 554 euros pour l'exercice précèdent.

Le total des autres produits d'exploitation s'élève à 83 698 euros contre 18 115 euros pour l'exercice précèdent.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 817 087 euros contre 924 071 euros pour l'exercice précèdent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice considéré s'élève ainsi à 145 934 euros contre 255 598 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de – 1 060 euros, s'établit ainsi à 144 874 euros contre 254 541 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de - 135 euros et d'un impôt sur les sociétés de (-) 40 565 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde ainsi par un bénéfice de 104 0174 euros contre un bénéfice de 183 269 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 307 891 euros pour un capital social de 10 000 euros.

L'effectif moyen est de 3 personnes, contre 3 personnes pour l'exercice précédent.

Les investissements en immobilisations corporelles de l'exercice se sont élevés à 14 471 €.

Ils concernent l'acquisition :

- Matériels industriels : 10 700 €
- Matériels de transport : 2 704 €
- Matériels informatiques : 1 067 €

2°/ Progrès réalisés – difficultés rencontrées

La Société n'a rencontré aucune difficulté particulière sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

III/ PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à la somme de :..... 104 173.65 Euros

- Au poste « Autres réserves » pout 104 173.65 €.

L'Assemblée Générale décide, à l'issue, de prélever sur le poste « Autres réserves » la somme de 60 000 € pour la distribuer à titre de dividendes. Le poste « Autres réserves » s'élèveraient ainsi à 236 891.01 €.

S'agissant des associés personnes physiques, il est précisé que le montant du dividende s'entend avant paiement à la source par la société des prélèvements sociaux au taux global de 17.2 % et, sauf dispense, du prélèvement fiscal obligatoire au taux de 12.8 %.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Abattement de 40 %	Sans abattement
31/12/2019	91 634 €	27 490 €	64 144 €
31/12/2018	Néant	Néant	Néant
31/12/2017	Néant	Néant	Néant

IV/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Nous nous permettons de vous renvoyer au développement ci-après étant précisé que sous réserve de ce qui précède, la Société va poursuivre ses objectifs dans la continuité de l'exercice précédent.

V/ EVENEMENTS IMPORTANT SURVENUS DEPUIS LE 31 DECMBRE 2020

La crise sanitaire liée au Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes de la Société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, la Société n'est pas en mesure d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

VI/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

VII/ PRISE DE PARTICIPATION

NEANT

VIII/ ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES

(Art L 233-6 alinéa 2 du nouveau code de commerce)

NEANT

IX/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES (art 223 quater du C.G.I.)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'aucune charges et dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés n'a été comptabilisée au cours de l'exercice écoulé.

Fait à CHASSIEU
Le 15 mai 2021
Le Gérant,
M MOULIN Jérémy

ACCORIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social à 69680 CHASSIEU (Rhône)
10, Rue Ampère

R.C.S. LYON B 835 049 412

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2021

Messieurs,

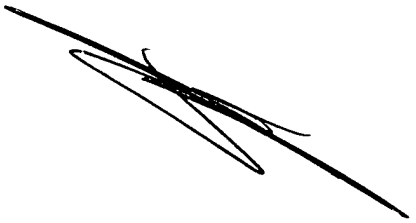
Nous vous rappelons que les conventions suivantes visées à l'article 223-19 du nouveau Code de Commerce antérieurement autorisées se sont normalement poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, savoir :

REMUNERATIONS DES ASSOCIES :

- la rémunération brute versée à Monsieur MOULIN s'est élevée sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la somme de 46 923 Euros outre la prise en charge des cotisations sociales assises sur ce traitement.

Fait à Chassieu,
Le 15 mai 2021

Le Gérant,
M MOULIN Jérémy



ACCORIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social à 69680 CHASSIEU (Rhône)
10, Rue Ampère

R.C.S. LYON B 835 049 412

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 3 JUIN 2021

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt et un,
Le 3 juin, à 17 Heures,

Les associés de la Société à Responsabilité « ACCORIS » au capital de 10.000 Euros, divisé en 1000 parts sociales de 10,00 Euros chacune, se sont réunis au siège social à 69680 Chassieu (Rhône) – 10, Rue Ampère, sur la convocation qui leur a été faite par Monsieur MOULIN, Gérant, en conformité des statuts.

Sont présents :

- Monsieur MOULIN, propriétaire de TROIS CENTS PARTS,.....300 parts
- SAS FINANCIERE AMALIS, propriétaire de SEPT CENTS PARTS,.....700 parts

TOTAL.....1 000 parts

L'intégralité des parts sociales étant représentée, les conditions requises par la loi et les statuts pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sont réunies, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur MOULIN, préside la réunion en sa qualité de Gérant. Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le projet des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- le rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- les comptes annuels et l'inventaire au 31 décembre 2020 ;
- un exemplaire à jour des statuts.

Puis, le président rappelle que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, ont été remis à ses coassociés quinze jours avant la réunion, et que l'inventaire a été mis à leur disposition, au siège social, pendant la même période. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur MOULIN rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Gérant,
- Lecture et approbation du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus au Gérant de la Société,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, Monsieur MOULIN donne lecture du rapport qu'il a établi sur la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que du bilan, du compte de résultat et l'annexe arrêtés à la même date. Enfin, il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, Monsieur MOULIN met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et donne à la gérance quitus entier et sans réserve de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle constate qu'aucune dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code n'a été comptabilisée au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à la somme de :..... 104 173.65 Euros

- Au poste « Autres réserves » pout 104 173.65 €.

L'Assemblée Générale décide, à l'issue, de prélever sur le poste « Autres réserves » la somme de 60 000 € pour la distribuer à titre de dividendes. Le poste « Autres réserves » s'élèveraient ainsi à 236 891.01 €.

S'agissant des associés personnes physiques, il est précisé que le montant du dividende s'entend avant paiement à la source par la société des prélèvements sociaux au taux global de 17.2 % et, sauf dispense, du prélèvement fiscal obligatoire au taux de 12.8 %.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Abattement de 40 %	Sans abattement
31/12/2019	91 634 €	27 490 €	64 144 €
31/12/2018	Néant	Néant	Néant
31/12/2017	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le gérant, déclare approuver les termes de ce rapport dans son intégralité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés, présents, après lecture.

